Comptabilité autonome par établissement

APPLICATION 108

Fonctionnement du compte 185

L'entité E possède une succursale S, située dans une province éloignée.

Dans la comptabilité du siège E figurera un compte :

• 1851 « Comptes permanents non bloqués succursale S »

Dans la comptabilité de la succursale S figurera le compte :

• 1852 « Comptes permanents non bloqués siège».

Le 25/06/N, la succursale en rupture de fonds demande au siège de lui faire parvenir une somme de 5 000 000 F pour faire face à un certain nombre de règlements.

1. Principe

Chaque succursale peut être plus ou moins autonome. Lorsque l'autonomie accordée est totale, un compte de liaison particulier sert de compte capital à l'établissement :

184 "Comptes permanents bloqués des établissements et succursales"

Ce compte est débité au siège du montant des fonds mis à la disposition de la succursale; il est crédité au niveau de la succursale du montant des fonds reçus.

2. Au niveau du siège

Au niveau de l'entité, il n'y a aucun mouvement puisque seule une somme en espèces va être déplacée physiquement d'un lieu à un autre. Le total des liquidités de l'entité reste inchangé.

25/06/N

		23/00/IN			
1851		Comptes permanents non bloqués succursale S	5 000 000		1
	571	Caisse siège sociale		5 000 000	

3. Au niveau de la succursale

Au niveau de chacune des comptabilités, siège et succursale, ce mouvement devra être constaté s'il y a autonomie des comptabilités.

		25/06/N			
572		Caisse succursale	5 000 000		
	1852	Comptes permanents non bloqués siège		5 000 000	

Globalement, les opérations comptabilisées se neutralisent au niveau de l'entité.

APPLICATION 109 Fonctionnement du compte 184

Le 01/12/N, l'entité G décide d'ouvrir une succursale. A cet effet, elle acquiert un fonds de commerce (réglé à 50% à crédit et à 50% au comptant sur le compte Banque), comprenant :

• les éléments incorporels 24 000 000 F

• des constructions 84 000 000 F (dont 12 000 000 de terrain)

du matériel de bureau
 20 000 000 F

Elle vire en outre 7 000 000 F au compte bancaire de la succursale ouvert à ECOBANK.

• Opérations au journal de la succursale :

		01/10/N			
215		Fonds commercial	24 000 000		Ì
223		Terrains bâtis	12 000 000		l
231		Bâtiments sur sol propre	72 000 000		ĺ
2441		Matériel de bureau	20 000 000		l
521		Banques	7 000 000		l
	184	Comptes permanents bloqués de la succursale (Création de la succursale)		135 000 000	

• Opérations au journal du siège

		01/10/N			
184		Comptes permanents bloqués de la succursale	135 000 000	1	
	162	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		67 500 000	
	521	Banques		67 500 000	
		(Ouverture de la succursale)		I	

On constate que, en cas de regroupement des comptabilités après cette opération, le compte 184, créditeur dans la comptabilité de la succursale et débiteur du même montant dans la comptabilité du siège, s'annulerait.

APPLICATION 110

Opérations de cessions

Reprenons le cas de l'entité G qui vient d'ouvrir une succursale le 01/12/N.

Les opérations suivantes ont eu lieu au cours du mois de décembre N :

- Opérations réalisées en décembre par le siège au profit de la succursale :
- a virement bancaire de 18 900 000;
- b envoi de marchandises prélevées sur le stock du siège : coût 27 200 000 ;
- c achats de marchandises à crédit envoyées directement par le fournisseur à la succursale : 5 000 000.
 - Opérations réalisées en décembre par la succursale :
- d achat comptant de marchandises réglées par banque : 16 400 000 ;
- e retrait de la banque pour alimenter la caisse : 8 000 000 ;
- f paiement du loyer : 1 400 000 et de la prime d'assurance : 900 000 par caisse ;
- g livraison de marchandises au siège : coût 6 800 000 ;
- h paiement par chèque de la taxe foncière : 800 000 ;
- i ventes de marchandises par banque : 31 800 000 ;
- j le stock final de marchandises a été évalué à 600 000.

1. Ecritures au journal de la succursale

	•	décembre N		
521		Banques	18 900 000	
	185	Comptes permanents non bloqués du siège (Opération a)		18 900 000
186	105	Comptes de liaison charges	27 200 000	27.200.000
	185	Comptes permanents non bloqués du siège (Opération b)		27 200 000
601		Achats de marchandises	5 000 000	
	185	Comptes permanents non bloqués du siège (Opération c)		5 000 000
601		Achats de marchandises	16 400 000	
	521	Banques (Opération d)		16 400 000

		décembre N		
572		Caisse succursale	8 000 000	
	521	Banques (Opération e)		8 000 000
622		Locations et charges locatives	1 400 000	
625		Prime d'assurance	900 000	
	572	Caisse succursale (Opération f)		2 300 000
185		Comptes permanents non bloqués du siège	6 800 000	
	187	Comptes de liaison produit (Opération g)		6 800 000
641		Impôts et taxes directs	800 000	
	521	Banques (Opération h)		800 000
521		Banques	31 800 000	
	701	Ventes de marchandises (Opération i)		31 800 000
311		Stocks de marchandises	600 000	
	6031	Variations des stocks de marchandises (Opération j)		600 000
I	Į.			I

Après ces opérations, à la clôture de l'exercice N, la succursale va passer les écritures de régulation et de dotation qui la concernent, puis établir une balance de clôture. On supposera que les seules écritures concernent l'amortissement des constructions (300 000) et du matériel et mobilier de bureau (200 000).

		décembre N			
6813		Dotations aux amortissements d'exploitation	500 000		l
					l
	2831	Amortissements des bâtiments		300 000	l
	2044			200.000	!
	2844	Amortissements du matériel et mobilier		200 000	l
					l
		(Dotation de l'exercice)			l
					l

2. Ecritures au journal du siège

décembre N 18 900 000 185 Comptes permanents non bloqués de la succursale 18 900 000 521 Banques (Opération a) 185 Comptes permanents non bloqués du siège 27 200 000 187 Comptes de liaison produits 27 200 000 (*Opération b*) 185 Comptes permanents non bloqués du siège 5 000 000 401 Fournisseurs, dettes en compte 5 000 000 (Opération c) 6 800 000 186 Comptes de liaison charges 185 6 800 000 Comptes permanents non bloqués du siège (Opération g)

3. Situation comptable et compte de résultat de l'établissement

• Principe

La situation comptable de l'établissement (éventuellement étendue jusqu'au Bilan) est établie à partir de la balance des comptes de situation ouverts dans l'établissement.

Le compte de résultat, éventuellement réduit aux éléments d'exploitation, de chaque établissement s'obtient par la totalisation des divers postes des comptes de charges et de produits et des comptes 186 "Comptes de liaison charges" et 187 "Compte de liaison produits".

• Balance de clôture de la succursale

N° Cpte	Libellés	Mouve	ements	Sol	des
Сріс		Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
184	Comptes permanents bloqués de la succ.		135 000 000		135 000 000
185	Comptes permanents non bloqués du siège	6 800 000	51 100 000		44 300 000
186	Comptes de liaison charges	1		27 200 000	
187	Comptes de liaison produits		6 800 000		6 800 000
215	Fonds commercial	24 000 000		24 000 000	
223	Terrains bâtis	12 000 000		12 000 000	
231	Bâtiments sur sol propre	72 000 000		72 000 000	
244	Matériel et mobilier	20 000 000		20 000 000	
2831	Amortissements des bâtiments		300 000		300 000
2844	Amortissements du matériel et mobilier		200 000		200 000
311	Stocks marchandises	600 000		600 000	
521	Banques	57 700 000	25 200 000	32 500 000	
572	Caisse	8 000 000	2 300 000	5 700 000	
601	Achats de marchandises	21 400 000		21 400 000	
6031	Variations des stocks marchandises		600 000		600 000
622	Locations et charges locatives	1 400 000		1 400 000	
625	Primes d'assurances	900 000		900 000	
641	Impôts et taxes directs	800 000		800 000	
681	Dotations aux amortissements	500 000		500 000	
701	Ventes de marchandises		31 800 000		31 800 000
	Total	253 300 000	253 300 000	219 000 000	219 000 000

• Compte de résultat de la succursale

	Charges		Produits	
	Postes	Montants	Postes	Montants
601	Achats marchandises	21 400 000	701 Ventes de marchandises	31 800 000
6031	Variations des stocks marchandises	- 600 000		
622	Locations et charges locatives	1 400 000		
625	Primes d'assurances	900 000		
641	Impôts et taxes directs	800 000		
681	Dotations aux amortissements	500 000		
	Solde (Bénéfice)	7 400 000		
TOTAL		31 800 000	TOTAL	31 800 000

APPLICATION 111

Intégration des comptes des établissements dans la comptabilité de l'entité

Suite de l'application 3.

1. Principe

Le siège de l'entité est chargé à la clôture de chaque période comptable, de la réincorporation des comptes des établissements dans une même comptabilité.

Dans la comptabilité de l'établissement, les totaux de tous les comptes sont virés au compte de liaison 185 (avec le siège).

Par ailleurs, les comptes 186 et 187 présentent des soldes qui s'annulent : les sommes portées au crédit du compte 187 par les établissements fournisseurs et les sommes inscrites au débit du compte 186 par les établissements clients s'équilibrent entre elles.

Dans la comptabilité du siège, le compte de liaison de l'établissement est soldé par des écritures faisant apparaître les totaux des comptes de l'établissement dans les comptes analogues ouverts au siège.

Les opérations internes se trouvent ainsi annulées (les comptes 185, 186 et 187 sont soldés) et le résultat provenant de l'activité de l'établissement se trouve compris dans le résultat global de l'entité.

2. Ecritures de clôture de la comptabilité dans la succursale

185		Comptes permanents non bloqués du siège	219 500 000	
	186	Comptes de liaison charges		27 200 000
	215	Fonds commercial		24 000 000
	223	Terrains bâtis		12 000 000
	231	Bâtiments sur sol propre		72 000 000
	244	Matériel et mobilier		20 000 000
	311	Stocks de marchandises		600 000
	521	Banques		32 500 000
	572	Caisse		5 700 000
	601	Achats de marchandises		21 400 000
	622	Locations et charges locatives		1 400 000
	625	Primes d'assurances		900 000
	641	Impôts et taxes directs		800 000
	681	Dotations aux amortissements		500 000

31/12/N

187		Comptes de liaison produits	6 800 000		
2831		Amortissements des bâtiments	300 000		
2844		Amortissements du matériel et mobilier	200 000		
6031		Variation des stocks de marchandises	600 000		
701		Ventes de marchandises	31 800 000		
	185	Comptes permanents non bloqués du siège		39 700 000	
					l

Le siège peut alors reprendre la balance de la succursale dans sa propre comptabilité à la clôture de l'exercice.

L'ensemble des opérations de la succursale se retrouve ainsi intégré à la comptabilité de l'entité.

3. Ecritures dans le journal du siège au 31/12/N

31/12/N

		31/12/N			
215		Fonds commercial	24 000 000		
223		Terrains bâtis	12 000 000		
231		Bâtiments sur sol propre	72 000 000		
244		Matériel et mobilier	20 000 000		
311		Stocks de marchandises	600 000		
521		Banques	32 500 000		
572		Caisse	5 700 000		
187		Comptes de liaison produits	27 200 000		
	186	Comptes de liaison charges		6 800 000	
	185	Comptes permanents non bloqués de la succursale		179 300 000	
	139	Résultat net de la succursale : Perte		7 400 000	
	2831	Amortissements des bâtiments		300 000	
	2844	Amortissements du matériel et mobilier		200 000	
		(Réintégration des comptes de la succursale)			
131		Résultat net de la succursale	7 400 000		
601		Achats de marchandises	21 400 000		
622		Locations et charges locatives	1 400 000		
625		Primes d'assurances	900 000		
641		Impôts et taxes directs	800 000		
681		Dotations aux amortissements	500 000		
	6031	Variation des stocks de marchandises		600 000	
	701	Ventes de marchandises		31 800 000	
		(Réintégration des comptes de la succursale)			

Les comptes 185, 186 et 187 sont soldés (comptes réciproques).